Image not found or type unknown

Panne suite achat scooter

Par **leBGdu91150**, le **27/06/2016** à **17:33**

Bonjour
nous avons acheter un scooter vendredi soir a notre fils a un particulier et il s en ais servi dimanche soit 2 jours après l achat il a fait 100kms il s est arrêter mon fils l a pousser car il ne démarre plus quels sont les recours
merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés